

Délibération N°2024-036-BC

Date de convocation : 25 juin 2024

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 6	Votants : 6
-----------------------------------	--------------	-------------

Subventions aux manifestations d'intérêt communautaire 2024 40^{ème} édition de la Course de côte automobile de Loc-Eguiner

L'an deux mil vingt-quatre, le 2 du mois de juillet à 11 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, 1^{ère} Vice-président.

Présents
M. JEZEQUEL Jean
M. BODIGUEL Robert
Mme GUILLERM Babeth
M. MIOSSEC Gilbert
M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) Mme HENAFF Marie Claire

Absent(s) M. BILLON Henri

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. BODIGUEL Robert

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Mme la Vice-présidente rappelle que la Communauté de communes encourage et soutien le développement d'animations communautaires.

Ainsi, il est proposé d'accompagner les organisateurs dans la limite d'une enveloppe budgétaire annuelle globale pour l'année 2024 de 35 000 €.

Au regard de la demande formulée par l'Association de course de côte automobile, il est proposé l'attribution d'une subvention de 300€ au profit de la 40^{ème} édition de la Course de côte de Loc-Eguiner qui s'est déroulée le 30 juin 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Vu l'avis de la commission d'attribution des subventions réunie le 24 juin 2024 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;

Après avoir entendu son rapporteur, Mme la Vice-présidente, Laurence Claisse ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité des votants (M. Henri Billon n'a pas pris part au débat et au vote et s'est retiré de la salle) :

- **Valide la subvention ci-dessus au titre des manifestations d'intérêt communautaire 2024.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 04 juillet 2024.

Le Secrétaire de séance,
Robert BODIGUEL.



La Vice-présidente,
Laurence CLAISSE.

